



DES PERSONNES TUEES PAR DES AGENTE ETATIQUES POUR LE MOIS DE FEVRIER 2024

Une personne tuée en commune Rugombo, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 février 2024 indique qu'en date du 11 février 2024, vers 23 heures, non loin du chef-lieu de la province Cibitoke, sur la colline 8^{ème} transversale, colline Cibitoke, commune Rugombo, province Cibitoke, Ismail Nizigiyimana alias Mangarara, quinquagénaire, cultivateur, a été fusillé par un des policiers du commissariat de police de Cibitoke en état d'ivresse. Selon des sources sur place, la victime venait d'assister un match de football chez son voisin et arrivée tout près de sa maison, elle a rencontré des policiers en patrouille qui l'ont tiré dessus et elle est morte sur le champ. Le cadavre de la victime a été évacué à la morgue de l'hôpital Cibitoke par le véhicule de l'administrateur communal de Rugombo, Gilbert Manirakiza.

Une personne tuée en commune Mbuye, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 février 2024, indique qu'en date du 17 février 2024, vers 10 heures, sur la colline Masama, commune Mbuye, province Muramvya, Oscar Mbonihankuye, âgé de 41 ans, membre du parti CNL, a été tué par Éric Ndayizeye, Eraste Niyonzima alias Rasta, Aimable Gahungu, Thierry Harerimana et Donatien Bizimana alias Wariraye, jeunes de la milice Imbonerakure de cette même colline. Selon des sources sur place, la victime se trouvait dans les champs avec sa femme Judith Nijimbere, quand ces Imbonerakure sont arrivés et lui ont demandé de payer une amende de 180.000fbu car il s'était absenté aux travaux communautaires. Quand la victime a dit qu'elle ne pouvait pas avoir cette somme, ces Imbonerakure l'ont ligoté et l'ont jeté dans la rivière Mubarazi qui se trouve à côté du lieu du crime et sont partis. Sa femme a crié au secours pour alerter les voisins qui ont cherché le cadavre mais en vain jusqu'à ce jour. Selon les mêmes sources, en date du 19 février 2024, la femme de la victime est allée se plaindre chez l'administrateur communal de Mbuye Evelyne Ndayisasirire le lendemain et les 5 Imbonerakure, présumés auteurs du crime ont été convoqués par l'administrateur pour audition, et la police les ont détenus dans le cachot de la police communal. Signalons que la population de cette localité n'espère rien quant à leur sanction car ils devraient être conduits immédiatement au parquet de Muramvya pour jugement de flagrance.

Un membre de la milice Imbonerakure fusillé et un autre blessé en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 2 mars 2024, vers 21 heures, sur la 1^{ère} transversale, colline Gihungwe, commune Gihanga, province Bubanza, le surnommé Njonjori a été fusillé par un militaire du poste de Gihungwe en état d'ébriété et faisant blessé Pascal Mbonimpa, tous Imbonerakure. Ce militaire se trouvait dans un bistrot et les gens qui étaient dans ce bistrot après avoir vus son état d'ébriété ont pris son arme et l'ont amenée chez le chef du poste. En colère, le militaire est allé vite récupérer son fusil et est revenu dans le bistrot et il a commencé à tirer dans toutes les directions avec l'intention de se venger. Njonjori a été atteint par plusieurs balles au niveau de la tête et a trouvé la mort sur le champ et Pascal Mbonimpa a été blessé lorsqu'il tentait de fuir. Le militaire a été arrêté par ses compagnons et conduit en Mairie de Bujumbura. Léopold Ndayisaba, administrateur communal de Gihanga et le chef des opérations militaires dans cette commune tranquilisent la population et leur font savoir que des enquêtes sont en cours pour un procès équitable à l'encontre du militaire qui a délibérément ouvert le feu sur les citoyens paisibles.